

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ENFANT :

NOM et Prénom : date de naissance :

Ecole : Classe 2021/2022 : SIESTE oui non
 au choix

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE REPRÉSENTANT LÉGAL :

NOM et Prénom : Qualité :

Adresse :

Téléphone : Mère : Père :

Adresse mail : @

Cochez les temps où votre enfant sera inscrit : Journée ou ½ journée avec ou sans repas

8 SEPTEMBRE			15 SEPTEMBRE			22 SEPTEMBRE			29 SEPTEMBRE			6 OCTOBRE			13 OCTOBRE			20 OCTOBRE		
MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI

10 NOVEMBRE			17 NOVEMBRE			24 NOVEMBRE			1 DECEMBRE			8 DECEMBRE			15 DECEMBRE		
MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI

5 JANVIER			12 JANVIER			19 JANVIER			26 JANVIER			2 FEVRIER			9 FEVRIER			16 FEVRIER		
MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI

9 MARS			16 MARS			23 MARS			30 MARS			6 AVRIL			13 AVRIL			20 AVRIL		
MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI

11 MAI			18 MAI			25 MAI		
MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI

SORTIES & INTERVENANTS
3 sorties (ou intervenants) seront organisées ponctuellement dans l'année
Supplément 5€

1 JUIN			8 JUIN			15 JUIN			22 JUIN			29 JUIN			6 JUILLET		
MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI	MATIN	REPAS	APRES MIDI

L'inscription devra être retournée à **10 GRAND RUE à LA VILLE DIEU DU TEMPLE (82290)**. Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.

Toute **modification** (inscription ou annulation) devra être signalée **48 H avant la date réservée**. (Toute absence sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical).

Fait à

Signature :

Le/...../.....

HORAIRES ET LIEUX D'ACCUEILS DES MERCREDIS (à respecter pour le bon déroulement des activités) :

L'accueil de loisirs ouvre de 7h30 à 18h30. Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école JULES FERRY de La Ville Dieu du Temple (entrée côté maternelle entre le stade et la salle des fêtes).

Accueil des enfants :


Matin : 7h30 – 9h30

Midi (avant le repas) : 11h30 – 12h00

Après -midi (après le repas) : 13h30 – 14h00

Soir : 16h30 – 18h30


CONDITIONS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 :

- ➔ Être âgés de 3 à 11 ans
- ➔ Être scolarisé et/ou domicilié sur les communes de La Ville Dieu du Temple et Saint Porquier
- ➔ Les familles doivent fournir obligatoirement et pour chaque(s) enfant(s) un dossier d'inscription. (Commun pour l'ALAE et l'ALSH) avec
 - La fiche de renseignement et la fiche sanitaire dûment complétées et signées par les parents.
 - Un contrat d'inscription signé par les parents ( *exemplaire bleu à conserver par la famille*),
 - Un document attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations : photocopie du carnet de santé.
 - Le coupon d'approbation du règlement intérieur signé (Joint au présent règlement)
 - Une attestation de la CAF mentionnant votre Quotient Familial – septembre 2021 (A défaut votre dernier avis d'imposition 2021) ou de la MSA.

TARIFS DES MERCREDIS :


ALSH : Mercredis et Vacances	ENFANT INTÉRIEUR TERRITOIRE : scolarisé et/ou domicilié sur les communes LVDT et STP *		ENFANT EXTÉRIEUR	
	Journée	½ journée (+ 4 € si repas)	Journée	½ journée (+ 4 € si repas)
Quotient Familial 0€ à 400€	12 €	4 €	31 €	13.50 €
Quotient Familial 401€ à 800€	13 €	4.50 €	31 €	13.50 €
Quotient Familial 801€ et plus	14 €	5 €	31 €	13.50 €

* Ou domicilié dans une commune conventionnée de la Communauté de Communes « Terres des confluences ».

 *Le tarif des activités proposées en sus de l'accueil de loisirs extrascolaires (sorties, stages, séjours avec inscription) seront précisées sur les plaquettes d'information*

FACTURE ET REGLEMENT :


La grille des tarifs est appliquée en fonction du quotient familial fourni par les parents dans le dossier d'inscription de l'année N. Pour chaque famille, le quotient familial sera réactualisé en janvier de l'année N+1.

 *En l'absence, en début d'année, des documents nous permettant de déterminer le Quotient Familial (Cf. article 4), le tarif maximum sera automatiquement appliqué.*

La facturation est établie une fois le mois écoulé, sur la base des fréquentations et des réservations (ALSH).

Ces factures, selon le choix indiqué sur le dossier d'inscription, sont fournies (autour du 10 du mois qui suit) soit via les cartables sous format papier soit disponibles dans votre espace personnel via le portail famille.

Le règlement des prestations s'effectue à l'ordre de **LE&C Grand Sud** par chèque, par espèces, chèques vacances ou chèques emploi service prépayés, papier ou e-CESU. Le portail famille permet également le paiement en ligne par Carte Bleue pour un montant supérieur à 15€.

 *Les paiements en espèces, chèque ANCV et chèque emploi service prépayés, doivent se faire exclusivement auprès de l'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs fréquenté par votre (vos) enfant(s), en main propre et contre reçu.*

Contacts : 06 31 48 96 48 – enfance-lvdt.stp@lecg.org